



Guillemette
LE RÉSEAU
DES BIBLIOTHÈQUES GPSEO

Charte éditoriale site Guillemette

Version du 29/10/2020

Introduction	2
Le site Guillemette : pourquoi, et pour qui ?	2
Buts et missions générales du site	2
Pour les habitants de GPSEO :	2
Pour les communes et les bibliothécaires	2
Pour GPSEO et le Réseau	3
Services proposés par le site Guillemette	3
Habitants de GPS&O.....	3
Bibliothécaires de GPS&O	3
GPSEO et le Réseau Guillemette	4
Une approche des cibles à affiner.....	4
La contribution sur le site Guillemette	4
De quoi s'agit-il ?	4
Organisation des contributeurs	5
Les contributeurs.....	5
Les référents par rubriques	6
Les administrateurs	6
Les comités éditoriaux (groupes de travail)	7
Ligne éditoriale du site Guillemette.....	7
Principes généraux	7
Page d'accueil.....	8
Focus.....	8
Règles de contribution pour les focus.....	8
Sujets des focus	9
Références des focus.....	9
Coups de.....	9
Règles, sujets et références pour les coups de.....	10
Agenda.....	10

Pages bibliothèques	10
Annuaire	10
Principes pour le référencement des bibliothécaires :	11
Principes pour le référencement d'un prestataire :.....	11
Agenda pro	11
Boîte à outils	11
Forum	12
Wiki	12

Introduction

La charte éditoriale est un **document de référence** pour tous les contributeurs du site "Guillemette".

Ses objectifs sont les suivants :

- **Fédérer** les acteurs concernés par le site Guillemette.
- **Faciliter** la compréhension des principes du site.
- **Assurer** la qualité du site et de la contribution (respect de standards du web et de la cohérence avec les objectifs du site).

Elle s'attache à décrire :

- Les **objectifs et publics** ciblés par le site Guillemette
- La manière dont s'organise la rédaction (ici appelée "**contribution**") sur le site.
- Les **rubriques** du site, et plus précisément :
 - Leur fonction.
 - Des recommandations d'écriture.
 - Des recommandations générales de mise en forme (précisées de manière pratique dans le *Guide du contributeur*).

Le site Guillemette : pourquoi, et pour qui ?

Buts et missions générales du site

Pour les habitants de GPSEO :

- Disposer de services en ligne pour les bibliothèques.
- Connaître les programmations proches de chez eux. Accéder à des **propositions culturelles d'événements** proches de chez eux.
- Bénéficier de **recommandations** sur des œuvres, qu'elles soient physiques ou en ligne.

Pour les communes et les bibliothécaires

- Avoir une **présence sur le web** de qualité.

- Bénéficier d'un outil facilitant le développement et la mise en jeu d'un réseau **professionnel**.
- Soutenir le **travail quotidien** et la formation continue.

Pour GPSEO et le Réseau

- Valoriser l'**offre culturelle** du territoire.
- Encourager l'**inscription dans les projets** du Réseau Guillemette.
- Contribuer à **féderer les bibliothécaires** exerçant sur le territoire de GPSEO.
- Promouvoir **des pratiques inspirantes et innovantes**.

Services proposés par le site Guillemette

Habitants de GPS&O

Sont désignés ici l'**ensemble des habitants de GPS&O**, inscrits ou non inscrits dans une des bibliothèques du territoire.

Les services proposés sont :

- Pour l'ensemble des habitants (inscrits ou non-inscrits) :
 - Des ressources numériques.
 - Un agenda commun.
 - Des recommandations documentaires.
 - Une page d'accueil par bibliothèque.
- Pour les habitants inscrits dans une des bibliothèques de GPS&O :
 - Un catalogue commun (à partir de 2021) permettant un prêt entre bibliothèques (service réservé aux habitants inscrits en bibliothèque).
 - Des e-books à emprunter (à partir de 2021, service réservé aux habitants inscrits en bibliothèque (?)).

Bibliothécaires de GPS&O

A l'exception de la Médiathèque communautaire, aux Mureaux, et de la médiathèque du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, à Mantes-la-Jolie, les bibliothèques présentes sur le territoire sont **communales, ou associatives**.

Les services proposés sont :

- Une présence sur le web des bibliothèques et de leurs actions, grâce :
 - A l'agenda commun.
 - Aux pages d'accueil (une par bibliothèque). Chaque bibliothèque contribue de manière autonome sur sa page.
- Un espace professionnel, proposant les services suivants :
 - Forum
 - Accès facilité aux outils d'animation proposés par le Réseau Guillemette.
 - Annuaire professionnel
 - Agenda des formations, groupes de travail, rencontres professionnels..., notamment ceux proposés par le Réseau Guillemette.
 - Boîte à outils de documents ayant pour but d'aider les bibliothécaires dans leur pratique.

- Wiki.

GPSEO et le Réseau Guillemette

Le Réseau Guillemette s'inscrit dans le cadre de l'action de la Communauté Urbaine GPS&O. Ses objectifs sont :

- Fédérer les acteurs du territoire autour de projets communs de lecture publique.
- Accompagner les équipements de lecture publique par la mise en place d'outils d'échanges et de partage.
- Valoriser les compétences, les ressources et les offres du territoire.
- Développer le réseau à travers la mise en place de dispositifs et de projets communs.

Le site **permet au Réseau Guillemette** de répondre à ces objectifs :

- En proposant de nouveaux services en ligne.
- En mettant en lumière les services et projets qu'il propose.
- En proposant des espaces permettant aux professionnels de participer aux services leur étant rendus, dans un esprit de réseau professionnel de pair à pair.

Une approche des cibles à affiner

L'analyse des publics ciblés par le site Guillemette (et de leurs besoins) sera à affiner. Le but est de s'inscrire au plus près des besoins des habitants et des professionnels.

L'objet de cette démarche n'est pas d'opérer une révision des objectifs et des services du site, mais plutôt de tendre vers une approche plus fine de la ligne éditoriale.

Cette réflexion pourra faire partie de celles qui seront menées par les groupes éditoriaux (présents dans cette charte).

Un début de réflexion pour une approche fine des besoins a déjà été engagée en groupe de travail. Ont ainsi été mis en place plusieurs "personas". Une suite possible à envisager sera donc de les retravailler, puis de les mettre au cœur des réflexions éditoriales à venir.

La contribution sur le site Guillemette

De quoi s'agit-il ?

Les rubriques pouvant donner lieu à contribution sont les suivantes :

- **Espace public :**
 - Agenda public.
 - Coups de...
 - Focus.
 - Actualités sur les pages d'accueil des bibliothèques.
- **Espace pro :**
 - Agenda pro.
 - Forum.
 - Wiki.

- Boîte à outils.
- Annuaire pro.

Le choix des rubriques auxquelles contribuer appartient à chaque bibliothèque et à chaque contributeur.

Il faut néanmoins souligner que chaque rubrique est porteuse d'enjeux forts :

- **L'alimentation de l'agenda commun** permet à la bibliothèque de potentiellement toucher un public extra-communal.
- **La mise en place de coups de... et des focus** permet à chaque bibliothèque de proposer un service de recommandations culturelles d'autant plus riche que de nombreux contributeurs y participent.
- **L'alimentation des pages d'accueil des bibliothèques** permet aux structures qui n'ont pas de site web de faire connaître leur action, et aux autres de pouvoir communiquer, sans être noyées pour autant dans un "grand tout".
- **De manière générale, la participation aux rubriques de l'espace pro** permet à tout bibliothécaire de participer à un grand réseau professionnel. Concrètement, ce réseau est autant une opportunité pour partager ses ressources et ses compétences, que pour bénéficier de celles des autres.

Organisation des contributeurs

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- La **qualité** des contenus proposés. Celle-ci dépend de deux paramètres :
 - La cohérence par rapport aux objectifs du site et aux besoins des publics ciblés.
 - La prise en compte de standards du web. Ceci est déterminant par rapport notamment :
 - Au référencement naturel du site.
 - A son accessibilité.
- La **quantité** de contenus proposés.
- L'existence de **risques** liés à la contribution (aspect chronophage, règles peu claires/trop strictes/difficiles à appliquer, faible reconnaissance de cette activité).
- Le fait que les contributeurs s'inscrivent dans un **écosystème** constitué d'un ensemble d'acteurs (décrits plus bas).

Les contributeurs

Les contributeurs alimentent les rubriques du site Guillemette en contenus : textes, images, liens, vidéos, documents, etc.

Leur activité est déterminée par plusieurs principes :

- **La contribution sur le site Guillemette est "décentralisée"** : chaque structure se charge de la mise en ligne des articles et des événements qui la concerne / qu'elle organise.
- **Chaque contributeur dispose d'un compte nominatif.**

- **Principe de confiance** : aucune création de contenu n'est soumise à validation technique avant publication. Il est donc demandé aux contributeurs de :
 - S'assurer de l'absence de coquilles.
 - Respecter la ligne éditoriale (voir plus bas).
 - Faire relire toute nouvelle publication à un tiers de son choix.
- Chaque contributeur exerce son activité en faisant preuve de **bienveillance** vis-à-vis des autres contributeurs.

La charte n'impose aucun modèle d'organisation pour les contributeurs dans les bibliothèques. Cependant, il est conseillé :

- Lorsque cela est possible : d'avoir **plusieurs contributeurs** dans une même bibliothèque, afin de :
 - Ne pas faire reposer l'ensemble de la charge sur une seule personne.
 - Assurer que l'absence du contributeur ne signifie pas l'absence de la contribution.
 REMARQUE : rien ne s'oppose à ce que l'ensemble des agents de la structure soit contributeur.
- **D'impliquer les bibliothécaires non-contributeurs**, notamment dans la préparation des focus et des coups de. L'implication des usagers dans cette démarche est également chose possible.

Tout bibliothécaire volontaire peut être contributeur. Les conditions sont :

- De **suivre une formation**. Les formations peuvent être données (selon la situation) :
 - Par le prestataire, dans le cadre des formations prévues au marché
 - En interne : par un autre contributeur de la structure
 - Par un des administrateurs Guillemette.
- De connaître et d'accepter les **principes de cette charte**.

Les référents par rubriques

Certaines rubriques du site ont des personnes référentes. Ces référents sont des contributeurs Guillemette, qui participent à un des groupes de travail.

Le rôle de ces référents est double :

- Suivre plus particulièrement l'usage de la rubrique dont ils sont référents, et en parler en groupe de travail.
- Être personne contact pour toute question des contributeurs en lien avec la rubrique.

Les référents n'ont pas vocation à remettre en cause le principe décentralisé de la contribution. Leur rôle consiste en une fonction de suivi, et de soutien des multiples contributeurs. Ils sont garants de l'usage, et du bon usage, des rubriques dont ils sont référents.

Les administrateurs

Les administrateurs Guillemette ont les fonctions suivantes :

- Paramétrage du site.
- Suivi statistique.
- Administration des bases de données liées au site.

- Personnes contact pour les contributeurs.
- Personnes contact avec le prestataire (C3RB).
- Formation des contributeurs.

Les comités éditoriaux (groupes de travail)

Le site Guillemette s'est construit avec un certain nombre de bibliothécaires volontaires, au sein de deux groupes de travail ("espace public", et "espace pro").

Longtemps consacrés à faire des préconisations sur divers aspects du projet, ces groupes voient leurs missions évoluer avec la mise en route définitive du site. Il s'agit pour eux d'effectuer un suivi éditorial.

Ce suivi implique les missions suivantes :

- Faire connaître les principes de la charte aux contributeurs.
- Veiller à l'adaptation ou à l'affinage de la ligne éditoriale si celles-ci sont nécessaires.
- Impulser la production de contenus.

Ligne éditoriale du site Guillemette

Principes généraux

Le site Guillemette est alimenté par un grand nombre de bibliothécaires contributeurs, répartis sur GPS&O. Cette diversité de pratiques et de connaissances constitue la force de ce réseau. Elle permet ainsi une diversité de sujets, et de points de vue.

Même si on trouvera quelques préconisations formelles d'écriture dans les chapitres qui suivent, le site Guillemette ne vise pas à une forte standardisation du langage et du ton employé. Guillemette s'incarne par la diversité des voix de ses contributeurs.

Les préconisations d'écriture visent à aider les contributeurs à prendre en compte les spécificités de la lecture sur écran. Plusieurs études suggèrent en effet que la charge cognitive y est plus importante que la lecture sur papier, et en conséquence, que la compréhension des textes y est globalement moins bonne¹.

C'est ainsi que, de manière générale, les contributeurs prendront soin de :

- Bien structurer leurs écrits, en ayant recours, pour le cas de textes d'une certaine longueur, à des paragraphes, des titres et des sous-titres. Les détails pratiques à ce sujet sont fournis dans le *Guide du contributeur*.
- Limiter la longueur des phrases et le nombre de leurs virgules.

Il faut également préciser que l'usage de l'humour n'est pas interdit sur Guillemette.

¹ Voir par exemple : <https://theconversation.com/lire-sur-papier-lire-sur-ecran-en-quoi-est-ce-different-112493>

Page d'accueil

Cette section décrit le fonctionnement du carrousel. Celui-ci permet la mise en avant de tout article et événement. Il est donc un puissant outil de valorisation.

Toutefois, il faut noter que le nombre d'éléments pouvant s'y trouver se limite à 7. Aussi, tout ne pourra pas s'y trouver en même temps. Les règles sont les suivantes :

- Périodiquement, une thématique est définie par le Réseau Guillemette et/ou le Groupe de Travail (*mise en place de ce système à compter de janvier 2021*).
- En amont, un appel à volontariat est lancé aux contributeurs pour rédaction de Focus et de Coups de en lien avec cette thématique.
- En cas de difficulté, l'arbitrage est effectué par le Groupe de Travail.
- Le carrousel peut aussi servir à présenter des articles "spéciaux" ne rentrant pas dans le cadre des "coups de"... et des "focus".

Focus

Cette rubrique est constituée d'articles dont le but est de proposer des recommandations thématiques. Ne sont donc pas proposés ici les avis des bibliothécaires sur des œuvres. L'idée est de rassembler des références à destination des usagers, choisies librement par les bibliothécaires.

Règles de contribution pour les focus

Les focus sont des écrits "originaux". Tout copier-coller d'internet est proscrit. Les citations sont bien sûr possibles, dès lors qu'elles sont signalées comme telles.

La "signature" du contributeur est indispensable, car elle permet d'affirmer la dimension plurielle de la contribution sur Guillemette. Cette signature prend la forme suivante :

- Part obligatoire :
 - Si la bibliothèque a un nom : nom et localisation de la structure, sous la **forme nom (le cas échéant), localisation**. Exemple : Médiathèque Georges-Duhamel, Mantes-la-Jolie.
 - Si la médiathèque n'a pas de nom : localisation de la structure. Exemple : Médiathèque/Bibliothèque (selon) de XXXXX.
- Part facultative :
 - Prénom, initiales ou pseudonyme du contributeur-auteur.
 - Les focus peuvent être contributifs, et écrits à plusieurs mains avec des collègues (pas forcément contributeurs) de la même ou d'une autre bibliothèque. Cela devra être pris en compte dans la "signature" de l'article. Si les contributeurs appartiennent à deux bibliothèques différentes, il faudra faire figurer (a minima) le nom des deux structures (selon les règles décrites ci-dessus).

L'intervention d'un contributeur sur un focus existant et créé par un autre contributeur est possible si l'auteur de l'article en est informé. En cas de désaccord, le dernier mot revient à l'auteur initial de l'article.

Tout contributeur qui crée un focus est invité à vérifier l'existence d'un article portant sur la même œuvre, via la "recherche sur tout le site". Le cas échéant, le contributeur est invité :

- Soit ajouter un lien entre "son" focus et le focus existant (et vice et versa).
- Soit de compléter le focus déjà existant, selon la règle relative à l'intervention d'un contributeur sur un écrit existant (voir paragraphe précédent).

Sujets des focus

Les sujets des focus peuvent être très divers. Idéalement, ils sont en lien étroit avec :

- Des besoins identifiés de la population.
- Des actions menées sur le territoire par la commune ou GPS&O.
- Des sujets d'actualités.

Le site Guillemette ne proscrit aucun thème. Le site doit être considéré comme une "caisse de résonance" de chaque bibliothèque, laquelle agit dans le cadre de son projet d'établissement, ou de pratiques usuelles, en transparence avec sa tutelle.

Il faut néanmoins préciser que l'activité de contribution est soumise aux devoirs du fonctionnaire (réserve, secret et discrétion professionnelle).

Le Réseau Guillemette et les Groupes de Travail pourront parfois lancer des appels à volontariat, pour mise en place de focus en fonction de thématiques.

Références des focus

Les focus peuvent porter sur tout type d'œuvre, de tout support et de tout format. Exemples :

- Ressources numériques.
- Tout document issu de catalogue collectif (livres, musique, films, jeux...).
- E-books.
- Sites gratuits.

En outre, si le sujet s'y prête, le focus peut faire référence à :

- Des événements se déroulant sur le territoire.
- L'action d'acteurs institutionnels ou associatifs.

Coups de...

Les coups de... permettent de présenter les avis des bibliothécaires sur une ou plusieurs œuvres.

Il s'agit bien ici de coups de..., et non de coups de cœur, car il s'agit là de donner la place à une plus grande diversité d'émotions. Les émotions envisagées sont les suivantes :

- Coup de foudre
- Coup de mou
- Mon cœur balance

Un certain nombre de tags permettent de préciser le type d'émotion liée à l'article. Pour les détails pratiques, voir le guide [Créer des coups de et des focus](#).

Règles, sujets et références pour les coups de...

Il est très important de signaler que le coup de... n'a pas pour objet de placer les œuvres sur des échelles de valeur. Il s'agit ici d'opinions, qui n'engagent que leurs auteurs. Ces opinions ont pour objectif de susciter l'échange avec les usagers, sur le site ou dans la bibliothèque.

Afin d'affirmer clairement cela, l'usage du "Je" est encouragé.

Les autres principes liés aux coups de... sont les mêmes que ceux des focus. Voir les chapitres suivants pour plus de précisions :

- Règles de contribution pour les focus
- Sujets des focus
- Références des focus

Agenda

Ce chapitre décrit les règles de fonctionnement du carrousel. Ses enjeux et ses contraintes sont les mêmes que ceux de la page d'accueil, pour rappel :

- Le carrousel est un puissant outil de valorisation.
- Le nombre d'éléments pouvant s'y trouver se limite à 7.

De même que pour la page d'accueil, il est important que la mise en avant d'événements sur ce carrousel réponde à des règles claires et équitables.

Les règles sont les suivantes

- Le carrousel met en avant les événements ouverts à un public extra-communal.
- Il met en lumière les événements connectés avec l'actualité.
- Il permet de mettre en avant des événements dont le nombre d'inscrits est faible par rapport à la jauge maximale.

Remarque : ce carrousel n'est pas activé au démarrage du portail.

Pages bibliothèques

Ces pages fonctionnent comme de véritables mini-sites pour chaque bibliothèque. Il est ainsi possible d'y indiquer plusieurs types de contenus :

- Diaporama de photos.
- Bloc de présentation générale.
- Infos pratiques (horaires, accès).
- Présentation des modalités d'inscription, d'emprunt et des services proposés.
- Articles d'actualités sur la vie de la structure.
- Prochains événements (il s'agit des événements de la structure saisis dans l'agenda).

Chaque bibliothèque a la main sur sa page, et l'alimente librement.

Annuaire

Référents: Mylaphone & Hoel

L'annuaire est un carnet d'adresse collectif permettant de référencer :

- Les compétences et spécialités des bibliothécaires
- Des prestataires (compagnies, intervenants...) avec lesquels les bibliothèques ont travaillé.

Les contributeurs peuvent alimenter cet annuaire, en respectant certains principes.

Principes pour le référencement des bibliothécaires :

- Ne pas référencer des personnes, mais des structures. Les compétences des personnes (sans les nommer) sont décrites dans la fiche de la structure.
- Attention à :
 - Ne pas "enfermer" la structure dans un aspect spécifique.
 - Ne pas donner l'air que la structure propose une prestation de service.

Principes pour le référencement d'un prestataire :

- Ne référencer les moyens de contacts que s'ils sont déjà publics (ou si l'intervenant donne son autorisation). Attention cependant à s'assurer que les informations diffusées sont publiques, ou qu'on a l'autorisation de le faire.
- Les bibliothèques ayant fait venir le prestataire doivent être mentionnées.

Agenda pro

Cet espace est dédié au référencement des événements d'intérêt professionnel. Il est notamment constitué des propositions faites par le Réseau Guillemette aux professionnels du territoire, en termes de :

- Formations.
- Journées d'études.
- Rencontres professionnelles.
- Groupes de travail.
- Comités de lectures
- Comités de pilotage.

Les contributeurs Guillemette peuvent également enrichir cet agenda, avec les types d'événements suivants :

- Événements d'intérêt professionnel mis en place sur une bibliothèque du territoire.
- Si l'intérêt du sujet le justifie : événements se déroulant en dehors du territoire.
- Si l'intérêt du sujet le justifie : webinaires, formations en ligne.

Boîte à outils

Cette rubrique est constituée de divers documents ayant pour but de faciliter le travail et les projets des bibliothécaires.

Ces documents sont :

- Des fiches-projet types / des aides à la mise en place de projets.
- Des supports de formation (notamment celles proposées par le Réseau Guillemette).

- Des documents relatifs au site Guillemette. Notamment : la Charte éditoriale, le Guide du contributeur.
- Des visuels :
 - Réutilisables (ou des liens vers base de données), à destination des bibliothèques ne pouvant pas fournir de visuels conformes aux prérequis.
 - Et les visuels des projets portés par le Réseau Guillemette (Premières Pages, Nuit de la Lecture, etc.).

Cette boîte à outil est alimentée par :

- Le réseau Guillemette.
- Les contributeurs souhaitant partager leurs propres ressources avec le réseau.

Pour chaque dépôt de fichier, la structure-auteur doit être mentionnée.

Forum

Référents : Julie & Hoel

Le forum est un espace d'échange, où chaque contributeur peut :

- Créer un nouveau sujet
- Répondre à un sujet existant.

Tout contributeur s'emparer du forum pour y parler de sa pratique ou ses projets. Cette rubrique, à l'image de toutes les autres de "l'espace pro", est destinée à tout bibliothécaire, sans distinction de poste, missions, catégories. Tout sujet ayant trait à l'activité professionnelle peut y être abordé.

Le comportement des utilisateurs est soumis aux devoirs des fonctionnaires. La plus grande bienveillance à l'égard des autres utilisateurs y est exigée. Une modération sera appliquée à tout usage du forum ne répondant pas à ces obligations.

Wiki

Le wiki présente des informations de référence, relatives :

- A l'environnement dans lequel se trouvent les bibliothécaires du territoire.
- A la présentation de bonnes pratiques, ou d'initiatives inspirantes ou innovantes dans des bibliothèques du territoire.
- Sous réserve d'un nombre suffisant de contributeurs : d'une veille professionnelle thématique, dont le mode de fonctionnement sera à préciser en Groupe de Travail Pro.